

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi spéciale autorisant à percevoir les impôts (n° 2269) (M. Philippe JUVIN, rapporteur général).....2
- Présence en réunion3

Mardi

23 décembre 2025

Séance de 13 heures 30

Compte rendu n° 055

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

Présidence de

**M. Éric Coquerel,
*Président***



La commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements au projet de loi spéciale autorisant à percevoir les impôts (n° 2269) (M. Philippe Juvin, rapporteur général)

Le tableau ci-dessous récapitule le sens des avis émis par la commission.

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe	Position de la commission
3	ap PREMIER	M. TANGUY Jean-Philippe	RN	Repoussé
4	ap PREMIER	M. TANGUY Jean-Philippe	RN	Repoussé
6	ap PREMIER	M. TANGUY Jean-Philippe	RN	Repoussé
10	ap PREMIER	Mme ARRIGHI Christine	EcoS	Repoussé
18	ap PREMIER	M. DE COURSON Charles	LIOT	Repoussé
5	ap PREMIER	M. TANGUY Jean-Philippe	RN	Repoussé

Membres présents ou excusés
Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Réunion du mardi 23 décembre 2025 à 13 heures 30

Réunion du mardi 23 décembre 2025 à 13 h 30

Présents. - M. Mickaël Bouloux, M. Éric Coquerel, M. Philippe Juvin

Excusés. - M. Karim Ben Cheikh, M. Emmanuel Tjibaou